

22.—Du Bureau des Commissaires, à l'effet d'approuver le projet de contrat entre la Ville et les Soeurs de la Providence, re élargissement de la rue Notre-Dame Est.

Délibération remise à la demande de M. l'échevin Larivière.

23.—De la Commission Spéciale, re rapport du Bureau des Commissaires, demandant un crédit de \$2,000 pour nommer des experts, re abattoirs, recommandant que ledit rapport soit rejeté.

Sur proposition de M. l'éch. MAYRAND, appuyée par M. l'éch. O'CONNELL, il est

Résolu: Que le rapport de la Commission Spéciale maintenant devant le Conseil soit adopté et que, conformément à la recommandation contenue dans ledit rapport, le rapport du Bureau des Commissaires y annexé soit rejeté.

MOTIONS.

24.—Sur proposition de M. l'éch. HOULE, appuyée par M. l'éch. MAYRAND, il est

Résolu: Que la Compagnie des Tramways de Montréal soit prié d'établir un arrêt de tramways à l'angle de la rue Bréboeuf et de l'avenue Mont-Royal.

25.—Sur proposition de M. l'éch. L. A. LAPOINTE, appuyée par M. l'éch. BOYD, il est

Résolu: Que le Président du Bureau des Estimateurs soit prié de faire préparer le plus tôt possible et de soumettre au Conseil, un état indiquant:

1° Le nombre de propriétaires, par nationalité et par quartier, dont les noms apparaissent sur la liste électorale et qui ont droit de voter, (a) pour le maire et les commissaires seulement; (b) pour les échevins, le maire et les commissaires;

2° Le nombre de locataires, par nationalité et par quartier, dont les noms apparaissent sur la liste électorale et qui ont droit de voter, (a) pour le maire et les commissaires seulement; (b) pour les échevins, le maire et les commissaires.

AVIS DE MOTION.

26.—De M. l'échevin L. A. Lapointe, à l'effet d'amender le Règlement No 432 concernant les taxes.

27.—De M. l'échevin N. Lapointe, à l'effet d'amender le Règlement No 218, re élargissement de la rue Notre-Dame Ouest.

ORDRE DU JOUR.

28.—Etant lu l'ordre du jour, à l'effet de prendre en délibération un rapport du Bureau des Commissaires, recommandant que soit acceptée l'offre de la "Montreal City Land Co." de céder certaines rues dans le quartier Mercier.

A ce sujet, soumis et lu un rapport de la Commission Spéciale nommée par le Conseil pour prendre en considération ladite offre de la "Montreal City Land Co.", ne faisant aucune recommandation au Conseil.

M. l'éch. LARIVIERE, appuyé par M. l'éch. BASTIEN, propose

Que le rapport du Bureau des Commissaires, maintenant devant le Conseil soit adopté subordonné à l'approbation du Département en Loi.

Son Honneur le Maire ayant quitté la salle du Conseil, M. l'échevin Dubeau le remplace au fauteuil.

Et un débat s'engageant,

M. l'éch. LORANGER, appuyé par M. l'éch. L. A. LAPOINTE, propose en amendement

22.—From Board of Commissioners, to approve agreement for the widening of Notre Dame street East, with the Rev. Sisters of the Providence.

Consideration deferred at the request of Ald. Larivière.

23.—From Special Committee, re report of Board of Commissioners, for an appropriation of \$2,000 to appoint experts re abattoirs, recommending that said report be rejected.

On motion of Ald. MAYRAND, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That the report of the Special Committee now before the Council be adopted, and that in compliance with the recommendation contained in said report, the report of the Board of Commissioners thereto annexed be rejected.

MOTIONS.

24.—On motion of Ald. HOULE, seconded by Ald. MAYRAND, it was

Resolved: That the Montreal Tramways Co. be requested to establish a car stop at corner of Bréboeuf street and Mount-Royal avenue.

25.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. BOYD, it was

Resolved: That the Chairman of the Board of Assessors be requested to prepare as soon as possible and to submit to Council a statement showing:

1° The number of proprietors, by nationalities and by wards, whose names are entered on the voters' lists and who are entitled to vote (a) for the Mayor and the Commissioners only; (b) for the Aldermen, the Mayor and the Commissioners;

2° The number of tenants, by nationalities and by wards, whose names are entered on the voters' lists and who are entitled to vote (a) for the Mayor and the Commissioners only; (b) for the Aldermen, the Mayor and the Commissioners.

NOTICES OF MOTION.

26.—By Ald. L. A. Lapointe, to amend By-law No. 432 concerning taxes.

27.—By Ald. N. Lapointe, to amend By-law No. 218 re widening of Notre Dame street West.

ORDER OF THE DAY.

28.—The order of the day being read to consider a report from the Board of Commissioners to accept the offer of the Montreal City Land Co. to cede certain streets in Mercier Ward.

In this connection, submitted and read a report from a Special Committee appointed by Council to consider said offer of the Montreal City Land Co. offering no recommendation to Council.

Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. BASTIEN,

That the report of the Board of Commissioners now before the Council be adopted, subject to the approval of the Law Department.

His Worship the Mayor having left the Council Chamber, Ald. Dubeau took the Chair.

And, a debate arising,

Moved in amendment by Ald. LORANGER, seconded by Ald. L. A. LAPOINTE,